



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2022-070

PUBLIÉ LE 22 MARS 2022

Sommaire

74_direction_emploi_travail_solidarites /

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-03-21-00003 - Arrêté n° DDETS/2022-0071 portant modification de la commission d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel (4 pages)

Page 3

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-03-21-00003

Arrêté n° DDETS/2022-0071 portant
modification de la commission d'agrément des
mandataires judiciaires à la protection des
majeurs exerçant à titre individuel



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Départementale de
l'emploi, du travail et des
solidarités

Annecy, le 21 Mars 2022

Pôle Emploi et Solidarités

Références : ZA/FL

ARRÊTÉ n° DDETS/2022-0071

Portant modification de la commission d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel

VU les articles L.471-2 et L.474-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.312-5, L.472-1, L.472-1-1 et D. 472-5-1

VU la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;

VU le décret n°2016-1896 du 27 décembre 2016 portant diverses dispositions relatives aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs,

VU le décret n°2016-1898 du 27 décembre 2016 introduisant les nouvelles modalités d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, à titre individuel,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie,

VU l'arrêté SGCD/SLI/PAC/2022-004 du 9 février 2022 donnant délégation de signature à Mme Chrystèle MARTINEZ, Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Haute-Savoie,

Vu l'arrêté DDETS/2022-0124 du 23 février 2022 portant subdélégation de signature à Mme Chrystèle MARTINEZ, Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Haute-Savoie, pour les actes d'administration générale

VU l'arrêté n° DDETS/PPS/2021-0114 du 25 octobre 2021 portant modification de la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations,

VU l'arrêté n° DDCS/PPSJS/2017/0215 du 17 octobre 2017 portant création de la commission d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs à titre individuel,



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

VU l'arrêté n° DDCS/PPSJS/2020-0008 du 5 février 2020 portant modification de la commission d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel,

SUR proposition de Madame la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

ARRETE

Article 1 :

La Commission d' Agrément des Mandataires Judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel est ainsi constituée :

Article 2 :

Sont nommés, pour une durée de 5 ans, en qualité de membres de la Commission d' Agrément des Mandataires Judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel, les personnes suivantes :

- Mme le procureur de la République près le tribunal de grande instance du chef-lieu de département, ou son représentant,
- le président du Tribunal de Grande Instance du chef-lieu de département ou son représentant,
- Représentant la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités :
 - o Mme la directrice départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités ou son représentant,
 - o Mme la directrice départementale adjointe de l'Emploi du Travail et des Solidarités,
- Représentant les mandataires judiciaires à la protection des majeurs à titre individuel :
 - o Titulaire : Mme Annie MOREAU,
 - o Suppléante : Mme Nathalie ROUXEL,

 - o Titulaire : Mme Stéphanie PAVESI-BONTAZ,
 - o Suppléante : Mme Laetitia CANESSE,
- Représentant les mandataires judiciaires à la protection des majeurs ayant la qualité de préposé d'établissement :
 - o Titulaire : Mme Cécile MOULINIER , Centre Arthur Lavy – 74570 FILLIERES,
 - o Suppléant : M. Pascal MENIER, EHPAD Résidence Les Edelweiss – 74100 AMBILLY ; EHPAD Maison Petterschmitt – 74130 BONNEVILLE ; EHPAD Résidence Les Corbattes - 74460 MARNAZ
- Représentant les services mandataires :
 - o Titulaire : Mme Florence PRESSET, mandataire judiciaire, responsable de service à l'ATMP 74,
 - o Suppléante : Mme Mathilde GUILLEMARD, Responsable service protection juridique des majeurs, UDAF,



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

- Représentant les usagers :
 - o Titulaire : M. DIF-TURGIS, membre du CDAC (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie),
 - o Suppléant : M. Richard GRIVEL, membre du CDAC (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie),

Article 3 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n° DDCS/PPSJS/2020-0008 du 5 février 2020

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie dans les deux mois suivant sa notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la publication.

Article 5 : Madame la Directrice Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le préfet et par délégation,

Pour la directrice départementale
de l'emploi, du travail et des
solidarités de Haute-Savoie
et par délégation
la directrice adjointe

Marion BOUTELOUP-MASSOT

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
NATIONAL DE PROTECTION
DES MAJEURS
ET DE LA PROTECTION
DES MAJEURS

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION